

LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS



05 - DROIT COMMERCIAL,
DES AFFAIRES ET DE LA
CONCURRENCE



RÉF UE23-08

DATE 4 juillet 2023

DURÉE 3h

PUBLIC Avocat

PRÉ-REQUIS

Aucun

HORAIRES

14h00 > 17h00

TARIF 150€

NIVEAU Expertise

FORMATEUR :

Me Nicolas Bes, avocat
Me Eric Etienne-Martin,
administrateur judiciaire

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Aperçu des procédures préventives et collectives : entreprises en difficulté de quoi parle-t-on ? Quelques fondamentaux (hors procédure d'alerte)

DESCRIPTION / CONTENU

- I - Les difficultés des entreprises - signaux d'alerte
- II - La phase amont de l'ouverture de la procédure
- III - L'ouverture de la procédure et la désignation d'un professionnel : requête et ordonnance
- IV - L'objet de la procédure de mandat Ad Hoc / conciliation et le rôle des professionnels
- V - La phase d'analyse financière - diagnostic des difficultés
- VI - La phase de détermination de la stratégie
- VII - Les leviers à activer auprès des différents créanciers
- VIII - Le délai de grâce
- IX - L'hypothèse d'adossement et de cession
- X - Les spécificités des start-ups
- XI - Les issues possibles des procédures amiables
- XII - Le resserrement entre l'amiable et le judiciaire

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- Exposé
- Démonstration / exercices
- Questionnement / débat
- Autre...
- Mise en situation

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Power Point
- Jeux
- Revue de Jurisprudence
- Brefs ateliers
- Textes
- Autre...

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ? Définissez un seuil de réussite.

- Quiz ou QCM
- Autre...
- Mise en situation
- Restitution